



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE LA MICROFINANCE

DIRECTION DE LA MICROFINANCE

**Compte rendu de la treizième réunion du
Comité National de Coordination des
activités de microfinance (CNC)**

DATE : Mercredi 08 septembre 2010	Heure :	10h 00– 13h 00	Lieu : Hôtel Pullman (Dakar)
PRESIDENCE	Tafsir Amadou MBAYE, Directeur de la Microfinance		
SECRETARIAT	M. Waly Clément FAYE, Responsable Suivi-évaluation (Direction de la Microfinance)		
PARTICIPANTS	Voir liste de présences en annexe		
ORDRE DU JOUR :			
<ul style="list-style-type: none"> • Validation du rapport provisoire de l'étude sur l'« évaluation de la situation des groupements d'épargne et de crédit et propositions de scénarios d'évolution institutionnelle » ; • Questions diverses 			

1. Ouverture officielle

Deux allocutions d'ouverture ont été prononcées, en plus du mot de bienvenue du Directeur de la Microfinance.

- Le représentant de l'AP/SFD, M. Ousmane Thiongane, s'est réjoui de la tenue de cette rencontre qui coïncide avec le mois béni du Ramadan. Il en a profité pour formuler des prières pour la réussite des actions en cours pour le développement du secteur ;
- Le représentant de la Coopération Italienne et co-chef de file des PTF Microfinance, M. Aldo CERA, a renouvelé l'intérêt de ses pairs pour le secteur de la microfinance et en particulier pour cette étude qui devrait permettre de mieux comprendre les conditions de réussite de la transformation des GEC ;
- Le Directeur de la Microfinance, M. Tafsir Amadou MBAYE, a souhaité la bienvenue aux participants, avant d'insister sur l'approche consensuelle qui prévaut dans le secteur de la microfinance. Une démarche adoptée depuis la phase d'élaboration de la Lettre de Politique Sectorielle et incarnée par le CNC qui valide régulièrement les rapports de suivi-évaluation, tout en constituant un cadre d'échanges sur des thématiques importantes qui intéressent les acteurs. Pour M MBAYE, la question des GEC est intéressante, mais reste délicate et a toujours été un point d'achoppement avec la BCEAO. En effet, les GEC – dont le nombre est élevé au Sénégal – devaient être des structures pré-mutualistes mais ont perduré dans ce statut. Cependant, soutient le DMF, les choses se sont clarifiées avec la nouvelle Loi régissant les SFD. Pour finir, il espère que le rapport sera enrichi et que la mise en œuvre des recommandations permettra de régler cette question qui préoccupe les Autorités monétaires.

2. Présentation du rapport de l'étude et contenu des échanges

Les consultants du cabinet AGIR, en charge de la conduite de l'étude, ont présenté le rapport provisoire. L'exposé est ainsi structuré :

- contexte, problématique et objectifs de l'étude ;
- méthodologie adoptée ;
- principaux résultats de l'étude ;
- programme d'accompagnement des GEC ;
- synthèse des recommandations.

En résumé, l'étude a permis de recenser 86 GEC en activité dont 16 GEC non encadrés et 70 appuyés par des ONG. Sur ces 86 structures : 31 présentent un bon potentiel de développement, 34 un potentiel de développement moyen et 21 sans potentiel de développement.

En fonction de onze critères prédéfinis, quatre scénarios d'évolution ont été proposés :

- la transformation en mutuelle d'épargne et de crédit (MEC) pour les GEC présentant un bon potentiel de développement et remplissant les critères d'agrément ;
- le « regroupement » des GEC à bon potentiel de développement et/ou à potentiel de développement moyen pour la création d'une MEC ;
- l'absorption de certains GEC à potentiel moyen par une MEC partenaire intervenant dans sa zone ;
- la dissolution des GEC ne présentant aucune potentialité de développement.

Le programme d'accompagnement des GEC dans leur processus de transformation a été évalué à 644 millions FCFA.

A la suite des différentes interventions, les observations/recommandations majeures ci-après ont été faites :

- ☞ intégrer le seuil de rentabilité des GEC (en termes de portée) dans les critères de classification ;
- ☞ évaluer le réalisme du budget d'accompagnement par rapport aux délais d'opérationnalisation et de rentabilisation des nouvelles structures à mettre en place ;
- ☞ définir les hypothèses de travail utilisés pour l'élaboration du budget ;
- ☞ prendre en compte l'impact social des GEC dans la classification ;
- ☞ faire un plaidoyer pour prolonger le délai fixé pour la mise en conformité des GEC aux dispositions de la nouvelle Loi en raison du retard dans la publication de l'instruction y relative ;
- ☞ intégrer dans le budget les coûts liés à la dissolution volontaire des GEC sans potentiel ;

- ☞ Donner des notes plus élevés à certains sous-critères d'analyse (système d'information de gestion, contrôle interne, management, ressources humaines) en raison de leur importance ;
- ☞ Préserver l'intérêt des déposants pour les GEC devant être dissouts ;
- ☞ Mettre en relation le programme d'accompagnement des GEC avec les dynamiques de regroupement en cours dans certaines zones (INTERCREC dans la zone SUD, CISV à Louga avec « l'UFM » ;
- ☞ Sensibiliser les structures d'encadrement appuyant certains GEC sur la nécessité de "couper" à moyen terme le lien avec ces structures ;
- ☞ Recenser les GEC ayant déjà déposé une demande d'agrément.

Les consultants du cabinet AGIR ont apporté des éléments de réponse aux diverses interrogations, avant de promettre de transmettre la mémoire du budget. En outre, tous les scénarios proposés ont été discutés avec les gérants et les organes concernés qui les ont approuvés.

Sous réserve de prendre en compte ces recommandations, le rapport a été validé.

En conclusion, le Directeur de la Microfinance a apporté quelques précisions sur le plan conceptuel. Ainsi, on ne peut pas parler de regroupement, ni de fusion de GEC car ces processus concernent uniquement des institutions agréées.

Pour finir, M. MBAYE a adressé ses chaleureuses félicitations à l'équipe du Cabinet AGIR pour la qualité du travail accompli.

3. Questions diverses

Quatre annonces ont été faites :

- 1) la cérémonie officielle de signature de la convention collective régissant la branche d'activité des SFD prévue le 15 septembre 16h ;
- 2) l'atelier de lancement officiel du Projet d'Appui à la Croissance et à la Compétitivité des PME et à la Performance du Secteur de la Microfinance, mis en place avec l'appui de la Coopération Technique Allemande (GTZ), prévu le 26 octobre ;
- 3) la quatorzième réunion du CNC portant validation des rapports de suivi-évaluation prévue le 27 octobre ;
- 4) l'atelier de validation des termes de référence de l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action de la LPS fixé au 03 novembre.

LISTE DE PRESENCES

PRENOMS – NOM	STRUCTURE
1. Aïssatou FALL BA	Direction de la Coopération Economique et Financière
2. Bilal DIENG	Direction de la Dette et de l'Investissement
3. Issa DIEYE	Direction de la Microfinance
4. Tafsir Amadou MBAYE	Direction de la Microfinance
5. Papa Ndiamé SENE	Direction de la Microfinance
6. Waly Clément FAYE	Direction de la Microfinance
7. Moussa DIENG	Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD
8. Abdou FALL	Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD
9. Khardiata BA DIOUF	BCEAO
10. Sidy Lamine NDIAYE	AP/SFD
11. Cheikh SAMB	Programme d'Appui à la Microfinance – Volet 2 (PAMIF 2)
12. Ousmane BA	Programme d'Appui à la Microfinance – Volet 2 (PAMIF 2)
13. Abdoulaye DIASSE	CTB / PAMIF 2
14. Rokhaya Coulibaly GUEYE	Programme d'Appui à la Microfinance – Volet 1
15. Amadou SARR	Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle
16. Aldo CERA	Coopération Italienne
17. Daouda DIOP	Coopération Canadienne
18. Alinata SANOGO TOURE	Fonds d'Equipe ment des Nations Unies
19. Anne BASTIN	Lux Development
20. Roland SIEBEKE	Coopération Technique Allemande / PACC
21. Ibrahima DIAKHOUMPA	USAID / PCE
22. Moustapha GUEYE	ONG AQUADEV
23. Denise Fatoumata NDOUR	Fondation SEN'FINANCES
24. Paule DROUIN	DID – Sénégal
25. Mouhamed NDIAYE	Crédit Mutuel du Sénégal
26. Samba DIA	PAMECAS
27. Ousmane THIONGANE	U-IMCEC / APSFD
28. André Roland YOUM	CAURIE-MF
29. Khady GUEYE	RECEC
30. El Hadji Moussa DIONGUE	URMECS
31. Mansour NDIAYE	« Union Financière Mutualiste » de Louga
32. Babacar CISSE	Cabinet Access Finance Gestion
33. Marie DIOUF	CARITAS
34. Fatou Bintou KANE MBAYE	GEC Fédération des Associations Féminines (FAFS) - Diourbel
35. Safiétou MBODJI	GEC FAFS - Dakar
36. Aïssatou DIA SECK	FAFS

37. Mass GNING	Fédération des ONG du Sénégal (FONGS)
38. Moustapha DIALLO	Union Mondiale pour la Nature (UICN)s
39. Fatou Binta FALL	The Hunger Project Sénégal
40. Mame Coumba NDIAYE	The Hunger Project Sénégal
41. Khary Cissé	The Hunger Project Sénégal
42. Seynabou FAYE	GEC Palmarin
43. Mouhamadou WADE	Cabinet AGIR
44. Ibrahima Fané CAMARA	Cabinet AGIR
45. Arona GAKOU	Cabinet AGIR
46. Aboubacrine SANKHARE	Cabinet AGIR